

AIRPORT AVIATION SECURITY FORMATION

Audit & Conseil – Sûreté – Marchandises Dangereuses – Langues étrangères

2 rue de Paris 68730 BLOTZHEIM

✉ dispo@aasec.fr www.avsec.fr

☎ +33 3 67 35 18 14 / 15 / 16



Fiche programme

Fonction prédéfinie 7.10.A (évaluation basée sur les compétences - CBTA)

Profils des stagiaires :

Personnel chargé du contrôle de sécurité (bagages, fret et courrier des passagers et des membres d'équipage) (ex Catégorie 12)

Version : 66e édition du manuel IATA

Références réglementaires

- Instructions Techniques de l'OACI : (ICAO TI's Part 1-4)
- « Réglementation » de l'IATA (DGR 1.5A)

Informations complémentaires :

- Durée formation de base : 0,5 jour (04h00 + test)
- Durée formation continue/de recyclage : 0.5 jour (04h00 + test)

Formation complémentaire : Matières radioactives

- Durée de formation de base et de recyclage : 1 jour

Prérequis

- En cas de formation de recyclage, le certificat de formation initiale sera demandé.

Facteurs de compétences

0. Compréhension des principes de base des marchandises dangereuses

3. Traitement et acceptation du fret

5. Acceptation des bagages des passagers et des membres d'équipage

7. Collecte des données pour la sécurité

• COMPETENCES

0.1 Déterminer l'applicabilité des marchandises dangereuses

Comprendre les restrictions générales

Identifier différents rôles et responsabilités

Comprendre l'importance de la classification et de l'emballage

Comprendre la communication des dangers

Se familiariser avec les interventions d'urgences de base

3.4 Traiter et accepter le fret autre que des marchandises dangereuses

3.4.1 Vérifier la documentation pour voir s'il y a des indications concernant des marchandises dangereuses cachées ou non déclarées

3.4.2 Vérifier les colis pour voir s'il y a des indications concernant des marchandises dangereuses cachées ou non déclarées

5.1 Traiter les bagages

7.1 Signaler les accidents de marchandises dangereuses

7.2 Signaler les incidents de marchandises dangereuses

7.3 Signaler les marchandises dangereuses non déclarées ou mal déclarées

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

AAS formation vous accueille au sein de ses locaux et vous présente son équipe pédagogique composée d'instructeurs en sûreté de l'aviation civile, d'instructeurs certifiés IATA en marchandises dangereuses, d'un conseiller à la sécurité (ADR), de formateurs en "Sauveteur Secouriste du Travail" et "Risques terroristes".

AAS Formation est certifié CBTA PROVIDER : Certificat CBTA-PR-24-0089 valide jusqu'au 30 janvier 2027



« Déclaration d'activité enregistrée sous le n°42 68 02456 68 auprès du préfet de région Grand Est »
Autorisation d'exercice n°FOR-68-2029-06-05-20240653585
Numéro d'agrément ADEF : 6818010901



AIRPORT AVIATION SECURITY FORMATION

Audit & Conseil – Sûreté – Marchandises Dangereuses – Langues étrangères

2 rue de Paris 68730 BLOTZHEIM

✉ dispo@aasec.fr www.avsec.fr

☎ +33 3 67 35 18 14 / 15 / 16



Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés sur écran géant tactile.
- Mise à disposition d'un manuel IATA dernière édition par apprenant
- Mise à disposition en ligne de documents supports pendant et à la suite de la formation.
- Manipulation du matériel et de contenus pédagogiques approuvées.
- La formation est animée par un instructeur certifié IATA en marchandises dangereuses

Validation et suivi des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Evaluation des connaissances à la fin du stage pour l'obtention du certificat IATA (durée de validité 2 ans) 80% de bonnes réponses minimum sont nécessaires à la réussite de l'épreuve. Recyclage dans les 3 mois précédents la date anniversaire.
- Remise d'un certificat sécurisé de l'IATA (SDA)



« Déclaration d'activité enregistrée sous le n°42 68 02456 68 auprès du préfet de région Grand Est »
Autorisation d'exercice n°FOR-68-2029-06-05-20240653585
Numéro d'agrément ADEF : 6818010901

